DÉPOT LÉGAL
Nord
N° 12

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 349 — VENDREDI 15 DÉCEMBRE 1899

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

La fin de la Marseillaise

Sous ce titre, Lucien Descaves publie dans l'*Aurore* un remarquable article que nous n'hésitons pas à reproduire, persuadés que nos amis du Nord qui ont popularisé l'*Internationale*, le liront avec plaisir :

A la fin du Congrès général socialiste, samedi dernier, après les discours, les discussions et les disputes des jours précédents, il y eut un moment admirable. C'était à la séance du soir. Les anciens membres et combattants de la Commune s'étaient groupés sur l'estrade. Au pied de la tribune les drapeaux et les oriflammes rouges, déployés, concouraient à l'apothéose. Quelqu'un fut prié de chanter l' « Internationale ». Il entonna le premier couplet :

Du passé faisons table rase.
Foule esclave, debout ! debout !
Le monde va changer de base...
Nous ne sommes rien ; soyons tout !

que l'assistance écouta, tête découverte, surmontant une émotion qui éclata au refrain seulement repris en cœur par trois mille voix :

C'est la lutte finale,
Groupons-nous, et demain
L'Internationale
Sera le genre humain !

Sur l'estrade, la main dans la main, les vieux de la Commune pleuraient d'attendrissement, en pensant, peut-être, à ceux qui manquaient à l'appel et n'avaient pas, comme Eugène Pottier, la gloire de survivre dans le souffle même des manifestants. Car c'était son œuvre, cette *Marseillaise* du prolétariat, en train de supplanter l'autre devenue officielle, adoptée par la bourgeoisie qui la chante et achève de la démonétiser en l'accommodant à toutes les circonstances. Les accents de la *Marseillaise*, galvaudés, avilis, adultérés par les musiques militaires, les orphéons municipaux et les orgues de barbarie, ne conviennent plus aux fêtes et aux défilés du peuple.

Que ceux qui lui ont pris cet hymne suranné le gardent pour leurs revues, leurs inaugurations, leurs distributions de prix et autres simagrées. Ce n'est plus qu'un vieux fusil de parade entre des mains débiles. Les soldats qu'il a conduits à la victoire sont morts. Nous n'avons connu que ceux qu'il a menés à la défaite. Il a été terrible en 92, il n'est plus que ridicule. Il a fait trembler les rois ; il est incapable d'ébranler les coffres-forts et le Capital, quand la vieille Marseillaise passe, vient se mettre à s'asseoir. Elle accepte, car elle est lasse, cacochyme, impotente. Son maquillage ne trompe plus personne.

Elle a bien raison de ne plus montrer les dents : c'est un râtelier. Elle est mûre pour la maison de retraite et la pension du gouvernement. La République doit un bureau de tabac à *la Marseillaise* : c'est la veuve de la Victoire. Elle est à sa place dans l'armée, comme une sorte de cantini re honoraire, et dans les cérémonies officielles, comme une vieille aspirante au prix Montyon. Depuis longtemps elle ne vit plus que de charites. Qu'on l'hospitalise enfin et qu'elle meure en paix.

Sa remplaçante est désignée ; c'est, mieux que la *Carmagnole*, autre lambeau défraîchi de la tradition jacobine, l'*Internationale* d'Eugène Pottier.

Nul, en vérité, n'était mieux qualifié que cet honnête et brave homme, fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, pauvre et réfractaire, de sa jeunesse jusqu'à sa mort, pour couler dans le moule de la chanson la belle formule de l'Internationale : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » et pour faire cette affirmation un refrain de marche et de guerre.

Pourquoi, cependant, a-t-on choisi celui-ci plutôt qu'un autre ? Il n'en manque pas d'aussi beaux, d'aussi entraînants, d'aussi significatifs, dans l'œuvre malheureusement peu connue du vieux Po-Po, comme il aimait qu'on l'appelât. *En avant ! la classe ouvrière !* par exemple, est un hymne qui mérite la popularité :

En avant ! les forges, les mines,
Les fabriques et les chantiers,
Compagnons de tous les métiers,
Martyrs de toutes les famines,
Forçats que la misère vend
A la bourgeoisie usurière :
En avant ! la classe ouvrière !
La classe ouvrière, en avant !

Je viens de lire les deux recueils de chansons : *Quel est le fou ?* et *Chants révolutionnaires*, publiés combien tard et avec quelle peine ! par les amis et les admirateurs d'Eugène Pottier, à la tête desquels Gustave Nadaud. Et j'ai relu aussi l'étude biographique, accompagnée de pièces inédites, que M. Ernest Museux fit paraître, l'année dernière, pour protester contre la décision ministérielle biffant la souscription du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, au monument qu'on eût voulu ériger, au Père-Lachaise, à la mémoire de Pottier, mort en 1887.

Ces deux recueils, trop répandus, révèlent un chansonnier comparable, pour l'inspiration et les ressources de facture, à Pierre Dupont. La Commune et le peuple peuvent être fiers de leur chansonnier : il est de premier rang et d'une fidélitée éprouvée par toutes les vicissitudes auxquelles est exposée une révolte sincère. Ce qu'il chantait en 48, il le chantait encore trente ans plus tard, et son dernier soupir, comme ses premiers cris, fut d'apitoiement sur ceux qui souffrent, dans les bagnes du travail. Cette *Propagande des Chansons*, à laquelle le reconnaissait Gustave Nadaud, après trente-cinq ans de séparation, et qui faisait dire à Pierre Dupont : « En voilà un qui nous *dégote* tous ! », cette *Propagande des Chansons*, Eugène Pottier employa toute sa vie à la réaliser, sans, hélas ! y parvenir.

Tandis que le café-concert abrutissait la masse avec des refrains idiots, Pottier, en exil ou à l'écart, obscur, oublié, jetait aux quatre murs de sa chambre, ces chansons de bataille, de revendication et de miséricorde : *Jean Misère, Jean Lebras, Don Quichotte*, dédiée à Flourens, « assassiné », *Defends-toi, Paris ! Madeleine et Marie, Ce que dit le pain, le Chômage, Tu ne sais donc rien, Chacun vit de son métier, La Commune a passé par là..., Les Classes dirigeantes, Le Jour du terme, Le Monument des fédérés, L'Insurgé, La Sacoche, Elle n'est pas morte*, et cet émouvant *Contremaître de fabrique*, perdu dans ses œuvres posthumes...

Yvette Guilbert peut convoquer le ban et l'arrière-ban de ses fournisseurs de tragique, reprendre Jules Jouy et faire appel à ses émules, elle aura de la peine à découvrir quelque chose qui atteigne au pathétique du *fils de la fange*, des trois simples strophes intitulées : *Déjà*, où du refrain, moins ignoré, si douloureux, si poignant, si un pareil glas dans la bouche de *Jean Misère* :

Ah ! mais,
Ça ne finira donc jamais

Ce qui est fini, pour le pauvre Eugène Pottier, c'est l'obscurité. L'adoption de son *Internationale* par la foule immense des travailleurs, c'est le commencement de la revanche.

On demandait naguère, pour sa tombe, du bronze... Qu'à cela ne tienne ; son œuvre fournit la matière.

Lucien DESCAVES.

LE SOCIALISME AGRICOLE

Congrès du Parti ouvrier Belge

Le troisième Congrès agricole du Parti ouvrier aura lieu le 26 décembre, à la Maison du Peuple de Bruxelles.

Voici les questions portées à l'ordre du jour :

1° Organisation de la propagande à la campagne : La presse agricole : Les brochures.

2° Les syndicats ouvriers agricoles.

3° Les associations coopératives agricoles.

4° Les associations d'achat et de vente.

A l'issue du Congrès, E. Vanderveldo fera une conférence sur le Socialisme agricole.

Le soir, les délégués au Congrès agricole seront reçus par le comité de la Fédération ouvrière bruxelloise et participeront à la fête de la No 1 Rouge.

CHRONIQUE
VEILLÉES D'HIVER

Durant les longues veillées d'hiver, près de l'âtre des chaumières ou du poêle des mansardes, quand le vent, soufflant en tempête dehors, jette contre les vitres des rafales de neige, le paysan et le citadin qui souffre également du mal social prennent parfois un livre d'une main et caressent la « nichée de l'autre... Ce livre, s'ils veulent le lire utilement, doit aider à la compréhension de la question sociale et préparer leur esprit aux conceptions de l'avenir comme aux redoutables problèmes du présent.

Le temps est passé, pour l'ouvrier, de la lecture de Montepin, de Ponson du Terrail, ou des productions aussi indigestes que stériles des rois du feuilleton.

Il faut aujourd'hui du pain et le pain conserve sa cherté, grâce aux capitalistes qui monopolisent le blé comme ils ont monopolisé, au détriment des petits, les matières premières de l'alimentation, de l'industrie et du commerce.

De gros nuages, faits de colères de ruines, s'amoncellent à l'horizon... L'ouvrier a le devoir, s'il veut que ses enfants aient une existence meilleure que la sienne, de prendre activement part au mouvement social et de grossir la rumeur prolétarienne qui monte, qui monte toujours.

Durant des siècles les prêtres nous ont promis le *paradis dans l'au-re monde*, à condition que nous leur donnions notre *production* et le résultat de nos sueurs pour qu'ils puissent eux-mêmes en jouir dans *celui-ci*.

Ce temps-là est passé et ne doit plus revenir. Mais Rodin n'est pas mort : il veille. Il opère dans les couvents, maintenant...

« Je suis le Bon Pasteur ».

Toute la poésie religieuse est dans ce simple mot. Il parle aux âmes mystiques des illuminés de la Montagne : il caresse les natures éléminées, les esprits faibles en délire, les imaginations dévoyées. Il porte la résignation chez les malheureux que la religion exploite et que les capitalistes volent.

« Je suis le Bon Pasteur » : garde son troupeau mais à la façon du mauvais berger. Ses brebis sont tondues, frappées, volées même ; le « Bon Pasteur » se résigne et prêche aux autres la résignation. Le pasteur, lui-même, battu, doit être content. Frappé sur une joue, il dit : *Voici l'autre.*

« Je suis le Bon Pasteur ».

Avez-vous vu la parabole ? Si oui, vous avez dû, en songeant à l'établissement religieux de Nancy qui porte ce nom, de Nancy ou d'ailleurs, avoir une déception cruelle. Dans ces antres-là, on prie, on exploite, on assassine, mais pour eux :

« Je suis le Bon Pasteur ».

On a généralisé Tartufe. Installé sur le trône du Vatican, il commande à une multitude de Torquemadas. Il a béni Hamidien, mais il est resté insensible à l'admirable lettre de Mme Dreyfus, implorant le Vicaire du Crucifié en faveur de l'innocence. Il approuve les cachots et les tortures du « Bon Pasteur » de Nancy, mais il a pour tout un peu de pitié en faveur des centaines de mille d'Arméniens que le « Sultan Rouge » assassinaient ! Il a inauguré l'usage de la France, cette fameuse politique des « Ralliés » dont la République devait mourir, mais il a appaudi, dans une « boîte immortelle, au mépris ces des ouvriers de Milan qui demandaient un peu de pain aux millions de la « Liste civile » et à qui le roi Humbert distribuait des volées de mitraille... Le vieux pape dit quand même :

« Je suis le Bon Pasteur. »

Et le peuple n'est pas encore las des atrocités religieuses. Les croires des Bazin, des Halleray, des frères Coq et autres abbés Delamarre regorgent encore et il y a encore des millions de jeunes « égarées » au Couvent d'où elles sortent quand les yeux n'y voient plus ou quand la poitrine chante un peu dans le souffle précipité... A trente ans elles sont mûres pour la tombe !

Oh, la puissance religieuse ! Elle a obligé le radical lécasse à affirmer à la tribune que la France était encore la fille aînée de l'Église...

Après 30 ans de République, nous en sommes encore à cette affirmation sangrenue qui semble un défi jeté à la conscience et à la raison.

Dans ces couvents qui, paraît-il, sont pleins de Filles chrétiennes et de la grâce de Dieu, des fillettes de dix à douze ans : des jeunes Filles de seize à vingt ans, sous la direction de matrones noires, brodent superbement ce beau linge qui n'a pas de nom dans aucune langue, mais qu'on sait consacré aux blessures sous-cutanées...

C'est très moral et très chrétien, n'est-ce pas ?

De cinq heures du matin à huit heures du soir, presque sans interruption, elles font marcher l'aiguille, pour éviter d'être frappées, le pain sec ou le cachot, si la tâche n'est pas finie...

Il a fallu qu'un évêque, certainement par jalousie — les sœurs gardaient tout peut-être ! — jetât lui-même le cri d'alarme...

Et bien ! malgré l'évidence du crime, le gouvernement n'a pas pu trouver, dans l'arsenal de nos lois, qui en contient pourtant de si crapuleuses, une seule loi de répression.

Ces gens-là sont au-dessus des lois de leur pays. Si, en plein hiver, dans la mansarde enfumée, les enfants demandent du pain absent... et que le père, les dents serrées, va en demander au dehors, il est pris et condamné à cause de la loi qui interdit la mendicité.

Si le petit commerçant qui, de plus en plus, est tué par le gros, ne peut pas payer ses impôts, l'État le condamne et le misérable voit ses hardes se vendre dans la rue populeuse... Il y a des lois pour ces petits ; il n'y en a pas pour tout ce qui touche à la prétraille. Ils violent, pillent, volent et assassinent impunément.

« Je suis le Bon Pasteur. »

Victor Hugo a dit cette parole qui a l'air profonde et qui est tout simplement stupide : « *Ah ! qu'ils sont donc malheureux ceux qui sont nés malheureux.* » Cette parole pose en principe le fatalisme que nous combattons. Le fatalisme est une forme de la résignation. C'est un principe de religiosité accepté à tort par certains encyclopédistes prétendus athées mais plus sûrement conservateurs... C'est encore de la prétraille.

Artisan qui souffre en tant travaillant, ne pleure pas d'autres larmes que celles du cœur. Si la sensation d'amitiés blessées... Tous ces prêtres, tous ces jésuites, tous ces capitalistes voleurs, tous ces moralistes qui l'enseignent ce qu'ils ne pratiquent pas, qui le volent avec ensemble, repoussées, te dis-je !

Et viens t'enrôler dans les rangs du socialisme pour la Révolution !

Pierre CORDONNIER.

CONTRADICTIONS

Sous prétexte que la France est « une grande nation catholique », nous faisons deux politiques : l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur.

Il y a en France un décret du 30 mars 1880 qui porte dissolution de la Compagnie de Jésus : l'amiral Fournier va présenter ses hommages aux jésuites de Beyrouth.

Le *Petit Parisien* publie une image représentant les amiraux Fournier et Roustan, conduits par le consul Antepy, suivis d'officiers et de marins de l'escadre, conduits par des franciscains allant rendre hommage au Saint-Sépulcre. L'amiral et les officiers logeaient chez eux.

Les matelots logeaint chez les assomptionnistes et l'amiral allait les remercier au moment où on les perquisitionnait ici.

Comment l'opinion peut-elle se reconnaître au milieu de toutes ces contradictions, qui font jouer un rôle ridicule au gouvernement français ?

Échos & Nouvelles

Un tonne de poids

On a enterré 5 jours où à Thionville, et non sans peine, comme on va voir, M. Schock, propriétaire de l'hotel de la Poste et le citoyen le plus lourd de la Ville.

Le cercueil avait un poids de cinq quintaux.

Il n'y avait pas à Thionville un corbillard assez grand pour y placer le cercueil large de 1 m. 40, de sorte qu'on a fait venir un corbillard de Metz, celui-ci toutefois se trouvant également trop étroit, on a installé le cercueil en travers du véhicule.

Il a fallu dix hommes pour le descendre dans la fosse.

M. Schock avait succombé, à l'âge de 42 ans, à la rupture d'un anévrisme.

—o—

Parmi les jeunes gens inscrits à Ivry, sur les tableaux de recensement de la classe 1899, figure le fils du citoyen Coutant, député de la Seine.

Ce jeune homme, qui exerce, comme son père, la profession de tourneur mécanicien, a réclamé la dispense en qualité d'aîné d'une famille de « 13 enfants ».

Ajoutons que par l'application de la dispense accordée à son fils, Coutant devra acquitter la taxe militaire. Il serait vraiment à souhaiter qu'une exonération de taxe puisse être accordée aux pères de famille qui, à l'exemple du député socialiste d'Ivry, combattent la dépopulation d'une façon si marquée.

***

NOUVELLES A LA MAIN

Ce qui m'embarrasse toujours, disait l'autre jour Crétinot, c'est de savoir, quand une pendule sonne douze coups, s'il est midi ou minuit ?

—o—

Un d'une petite fille qui regarde, surprise, les lions en bronze d'une fontaine publique, jetant de l'eau par la bouche :

— Oh ! regarde donc, m'man, les bêtes qui ont mal au cœur !

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

LA HAUTE-COUR

VINGT-HUITIÈME AUDIENCE

Paris, 13 décembre. — L'audience publique est ouverte à 1 h. 20. Les accusés sont introduits.

MM. Buffet et Dubuc, qui avaient été exclus, ont repris leur place au banc des accusés.

Le procureur général annonce qu'il a reçu de M. de Sabran et de M. Barillier notification qu'ils renoncent, le premier à l'audition de 18 témoins, le second de 14.

Puis on reprend l'audition des témoins qui restent à entendre.

Les syndicats et Gamelle

M. Guérard, ancien président du syndicat des ouvriers et employés de chemin de fer est introduit.

Sur question de M. Buffet, il déclare que la grève des chemins de fer de 1898 a été la conséquence de celle des terrassiers, à laquelle il n'a pris aucune part. Il ignore si M. Buffet a été mêlé à cette dernière grève.

M. Buffet. — Le témoin sait il qui l'a provoquée ?

Le témoin. — Tout ce que je puis dire, c'est qu'aucun syndicat n'accepterait d'un Comité royaliste, aucun ordre, quel qu'il soit.

M. Buffet. — Peut-on faire une grève sans savoir qui l'a organisée.

R. — Ce n'est pas toujours des hommes mais le plus souvent des événements qui provoquent des grèves.

M. Buffet. — Suivant M. Guérard, est-ce un crime de fomenter une grève ?

R. — C'est souvent un droit et quelquefois un devoir.

Sur question de M. Guérin, le témoin déclare que des syndicats ont refusé, à un moment donné, de se mettre en grève pour ne pas paraître se mêler au mouvement antisémitique.

Aucun syndicat ouvrier de France, je tiens à le répéter, dit le citoyen **Guérard** en terminant, ne consentirait à recevoir les ordres ni d'argent d'un comité royaliste.

Amusante déclaration

Après un échange d'explications entre le commissaire Leproust et le débardeur Rougon, cité à la requête de M. de Sabran-Pontevès, c'est tout le comité électoral de ce comte royaliste qui vient déclarer qu'il n'y a pas eu d'embauchages à la Villette.

M. de Sabran nous apprend un détail amusant. Le 22 février, il s'attendait à être arrêté ; quelqu'un l'avait averti. Il avait donc pris du chocolat plein ses poches, et quoique ne voulant pas fuir le danger, il avait cependant décoiffé (Hilarité).

Déposition de M. Bulot

M. Bulot, procureur de la République, a été cité à la requête de M. Buffet, il fait son entrée. (Mouvement d'attention).

Il est interrogé sur le refus d'ouvrir les scellés que lui reproche la accusation.

Il expose, en somme, au milieu des questions des avocats, que lorsque cet incident s'est produit, le procureur de la République était dessaisi.

C'est M. le juge d'instruction Fabre qui avait l'affaire en mains et M. Bulot n'avait pas d'ordres à lui donner.

Un long échange d'observations a ensuite lieu entre M. Bulot, M. Buffet et son défenseur Me Boullay, au sujet d'un scellé qui aurait été ouvert en l'absence de M. Buffet et auquel on aurait ajouté des pièces.

Puis, M. Bulot se défend d'avoir fait publier, pendant l'instruction, une liste de pièces contenue dans le dossier de M. Buffet.

Successivement, M. Godefroy, Mes Reullier, Boullay et Evain, puis M. Guérin enfin Mes Faure et Lagache, interviennent pour faire préciser des points de détail.

Le traître Chanoine

M. le baron **Ducasse** vient déclarer qu'il y a quelque mois, au cours d'une conversation avec M. de Bourmont, celui-ci lui dit : « L'affaire Dreyfus attirera sans doute un général à la cause royaliste et ce général c'est le ministre de la guerre Chanoine. » — Puis tard, ajoute le *témoin* quand j'entendis parler d'une lettre écrite par de Bourmont à ce sujet, je lui ai offert de déclarer qu'il s'agissait simplement d'opinion personnelles, sans importance.

Me Normand. — C'était bien du général Chanoine, alors ministre de la guerre qu'il s'agissait.

M. Ducasse. — Parfaitement.

Le procureur donne lecture de la lettre de M. de Bourmont.

Il dit que si elle était sans portée comme on le prétend, il ne s'explique pas le projet de rendez-vous qui a eu lieu entre M. de Bourmont et le général Chanoine, (Sensation).

Galliffet et Gamelle

Me Hovard est ensuite introduit.

Me Normand lui pose cette question : le témoin a écrit à M. Buffet une lettre où il est question d'un général.

M. Hovard peut-il nous dire comment il a été amené à parler de ce général ?

M. Hovard. — J'ai appris par un confrère, qui le tenait de M. Deupedi-Canteloup, que le général de Galliffet, car c'est de lui qu'il est question, avait écrit au duc d'Orléans que s'il était nommé ministre de la guerre, le prince n'aurait pas à le regretter.

J'ai transmis ce renseignement à M. Buffet dit M. Hovard.

Ce M. Hovard est rédacteur au *Nouvelliste* de Bordeaux, feuille réactionnaire.

On décide après le départ de ce M. Hovard, que ce témoin sera rappelé à une autre audience, pour s'expliquer sur ce passage d'un article qu'il a publié dans le *Nouvelliste* de Bordeaux, au mois d'août : « Que les jeunes gens qui se sentent du courage viennent à Paris. Le moment est venu de passer le Rubicond ».

Autres témoins

On entend ensuite le colonel de Perseval, M. de Broglie et M. de Bernis dont les dépositions n'offrent aucun intérêt.

M. de Ramel, répondant à une question du procureur, confirme que la comtesse de Warn a souscrit des sommes considérables pour la cause de Gamelle.

L'audience est levée à 6 h. 45.

L'ATTENTAT CONTRE LABORI

Condamnation de la « Libre Parole »

Paris, 13 décembre. — Le procès en diffamation intenté par Me Labori à la *Libre Parole*, est venu devant la neuvième chambre correctionnelle.

On se souvient que la *Libre Parole* s'était livrée à des plaisanteries idiotes et avait émis des doutes sur la réalité de la blessure reçue par Me Labori, lors des débats du procès de Rennes.

La salle d'audience de la 9e chambre était bondée de curieux.

La « Libre Parole » se dérobe

Le gérant de la *Libre Parole* n'a pas osé se présenter à l'audience.

A l'appel de l'affaire, **Me Ménard**, qui se présente pour le gérant de la *Libre Parole*, se licite du tribunal une remise à quinzaine, le procès ne se présentant pas, déclare-t-il, dans les conditions qu'il supposait. C'est ainsi que Me Labori ne demande plus seulement un franc à titre de dommages-intérêts, mais réclame deux cents insertions.

— Et, continue l'avocat, 200 insertions à un coût minimum de 100 francs chacune, c'est une façon indirecte de frapper à la caisse de la *Libre Parole*, et de nous demander une somme de 20,000 fr. C'est pour cela que me trouvant en face d'une situation nouvelle, je demande une remise à quinzaine.

Me Labori présente à son tour quelques observations. Il constate que, s'il est exact que l'affaire, ainsi que l'a dit son confrère, est appelée pour la première fois, il se trouve, quant à lui, dans l'obligation d'insister pour que la cause soit retenue. Il a fait venir de Rennes un certain nombre de témoins. Il ne peut pas leur avoir imposé un dérangement inutile. Au surplus, s'était-il mis, il y a une huitaine, en plein accord avec Me Ménard. Il était convenu que le procès viendrait et serait plaidé sur le fond.

— Je m'étonne, dit-il en terminant, qu'on se dérobe au dernier moment, après avoir produit contre moi et certains de mes amis une accusation grave !

Enfin, après nouvelles observations de Me Ménard qui dit ne pouvoir faire autrement que suivre dans la circonstance les instructions formelles qu'il a reçues de son client, le tribunal déclare retenir l'affaire.

Me Joseph Ménard dit alors que son client fait défaut et il quitte lui-même aussitôt la salle d'audience.

Les témoins de l'attentat

Les témoins de Me Labori sont tous bien connus.

Ce sont : M. Gast, ancien maire de Ville-

FEUILLETON DU 14 DÉCEMBRE. — N° 51

ROGER-LA-HONTE

Grand Roman populaire

par

JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

MÈRE COUPABLE

I

— Seulement ? mais j'en ai entendu tirer.

Dix autres, c'est vrai... Du côté de la fontaine Saint-Thibaut, dans les herbes blanches... mais je les ai manqués.

— Ah ! ah ! vous étiez nerveux ?

— Sans doute. On explique et excuse toujours sa maladresse.

Et, involontairement, le regard du jeune homme alla s'arrêter une seconde pas même une seconde — sur le joli visage de Suzanne.

Celle-ci avait entendu, mais elle ne leva pas les yeux.

Mme Louis surprit le regard et son œil vif s'emplit de malice.

— Tiens ! tiens ! se dit-elle, je sais pourquoi M. Pierre a manqué ses faisans.

Le grand chien noir et feu était venu mettre sa tête sur les genoux de Suzanne avec une familiarité qui faisait d'elle une vieille connaissance.

Suzanne caressa ses oreilles soyeuses et longues.

— Black ! Ici ! fit Noirville.

— J'aime les chiens de chasse, monsieur, dit la jeune fille.

Mme Louis servit du jambon et des pommes de terre cuites sous la cendre, avec du beurre bien frais et qui sentait la crème. Suzanne prit un peu de beurre et ce fut tout.

— Vous ne mangez pas plus qu'un chardonneret, mademoiselle...

— J'ai attendu trop longtemps, dit Suzanne.

— Alors vous mangerez mieux une autre fois.

La jeune fille se leva pour partir. Elle tira une petite montre de son corsage.

— Dans une heure je serai de retour, dit-elle. Veuillez dire à votre mari de me seller mon cheval pour quatre heures.

— C'est entendu... mademoiselle... Petit Louis — on appelle mon homme comme ça dans le pays parce qu'il est grand comme une perche — Petit-Louis cueille des poires, à nos espaliers, dans le jardin, à deux minutes d'ici...

Suzanne la remercia et reprit le sentier qui conduit à la fontaine, à travers les ruines.

— Et vous aussi, monsieur Pierre, vous avez laissé passer l'heure, dit la paysanne. Est-ce que vous mangerez ?

— Oui, ma bonne, et de grand appétit encore, fit-il également.

— A la bonne heure ! Et tachez de ne pas épargner la miche de pain autant que les faisans du bois.

Pierre n'eut pas l'air d'avoir entendu car il ne répliqua pas.

Du reste, il mangeait.

Une demi heure après, il se leva.

— Je vais faire un dernier tour, dit-il, après quoi je regagnerai la ferme.

— C'est cela, dit Mme Louis, et retournez donc vers la source de Saint-Thibaut. Il est bientôt quatre heures, les faisans vont sortir du parc pour aller manger les mûres noires après les ronciers. Vous ferez meilleure chasse que tantôt.

Le chasseur rougit imperceptiblement et regarda la rusée paysanne avec des yeux mécontents ; mais Mme Louis lui tournait le dos ; il prit son fusil, appela son chien qui rongeait un os et s'éloigna à grandes enjambées.

Mme Louis le regardait partir.

— C'est toujours gentil les amoureux ! murmura-t-elle. Et dire que j'ai commencé comme ça avec Petit-Louis !

Il y avait à peine un quart d'heure que Pierre de Noirville l'avait quittée, lorsque Suzanne reparut, rapportant son esquisse, sa boîte à couleurs et son chevalet, très embarrassée par tout cela.

— Je vous les confie dit-elle en la remettant à la paysanne. Je reviendrai demain ou après-demain terminer le paysage si le beau temps continue et si j'ai le même soleil !

— Ah que c'est joli et ressemblant, mademoiselle ! on dirait voir l'église du prieuré : tenez, ce coin là, surtout, avec ses herbes et le grand bouleau qui a planté ses racines dans la pierre de la nef... Eh ! Petit Louis ! Eh ? Petit-Louis viens donc voir.

Le garde entendit et arriva.

C'était un grand gaillard maigre et dégrindé, nerveux, la peau d'un jaune de brique, sans barbe.

— Ah ! dit-il, mademoiselle a fait cela du trou lézards... Je le reconnais... C'est le plus joli endroit... Ah ! que c'est bien ça !

Suzanne coupa court aux admirations naïves de ces braves gens en demandant son cheval.

Un quart d'heure après, elle mettait pied à terre dans la main du garde, et lestement sautait en selle.

— Au revoir ! dit-elle

— Au revoir, mademoiselle, à bientôt !

Et quand elle se fut éloignée et qu'il ne lui fut plus possible d'entendre :

— Quelle jolie frimousse, hein, Catherine ? dit le garde.

— Oui, et pas fière avec cela...

— Non. Ça sera une bonne voisine.

Suzanne suivait au pas un petit sentier qui longeait les ruines.

Le soleil déclinait.

Il faisait moins chaud.

Les perdreaux commençaient à rappeler dans la plaine, les guerets et les chaumes.

Au moment où elle allait quitter le sentier et laisser les ruines derrière elle pour regagner la route elle leva les yeux vers ces vieilles murailles effritées et à demi croulantes qu'elle avait peintes tout à l'heure.

Ce fut un geste machinal et sans réflexion.

Mais aussitôt et vivement elle les baissa. Ses joues se colorèrent, son front se plissa d'une ride de mécontentement et, d'un geste brusque où il y avait un peu de colère, elle cravacha son cheval.

Pourquoi ?

C'est qu'elle avait vu entre deux pans de murs effondrés, Pierre de Noirville, immobile comme une statue, son chien couché près de lui, et qui la suivait du regard avec une attention étrange.

Ce fut ce qui la fâcha. Une fois, passe encore ; deux fois, c'était trop.

Une minute après, elle disparaissait, au loin, dans l'allée d'un bois de chênes où elle était entrée au galop de son cheval.

Aussi longtemps qu'il avait pu la voir, Pierre de Noirville l'avait regardée.

Quand elle ne fut plus visible, il redescendit, traversa les parcs et passa tout pensif devant la maison du garde, sans entendre Mme Louis qui lui criait :

— Toujours aussi maladroit, monsieur Pierre ?

Puis par les sentiers des prés où le regain poussait déjà dru, entremêlé de colchiques d'un violet tendre, il traversa la campagne, se dirigeant vers la ferme de Méridon, qu'on apercevait au loin, presque cachée dans un bouquet d'aulnes.

Méridon était à peu près situé à égale distance de Chevreuse et de Maison-Blanche, plus près de Chevreuse cependant. De Chevreuse, c'est-à-dire de Maison-Blanche aux ruines des Vaux-de-Cernay, il y a sept ou huit kilomètres. Il y a quatre kilomètres de Maison-Blanche à Méridon.

Celle-ci est une ferme assez importante, traversée par l'Yvette ; les bâtiments sont de construction moderne et n'offrent rien de remarquable, si ce n'est pourtant, au milieu de la vaste cour ménagée au milieu des bâtiments, une sorte de pigeonnier à toit en éteignoir, qui prouve qu'il y avait là, autrefois, quelque castel.

La maison de maître, bâtie en briques très coquette, mais peu spacieuse, clôt la cour vers le midi.

Il n'y a point de fermier ; Pierre de Noirville fait lui-même valoir ses terres, avec cinq ou six domestiques et une sorte de culture qui prend pour lui la grosse besogne.

C'est là que, depuis dix ans, habite Julia de Noirville.

Lucien de Noirville, en mourant, n'avait presque rien laissé à sa veuve, qui se trouva, pendant les deux années qui suivirent cette mort dans une situation très proche de la misère.

Heureusement pour elle, un oncle de l'avocat, qui vint à mourir subitement, laissa aux deux fils de Lucien, Raymond et Pierre la ferme de Méridon.

Julia était bien changée depuis la condamnation de Laroque et depuis la triste fin de son mari.

Le remords l'avait vieillie vite, et quoique à peine âgée de quarante ans, courbée et cassée, elle avait l'air d'une vieille femme.

C'est qu'il ne se passait pas de jour où n'apparussent dans ses rêves deux fantômes : celui du forçat qu'elle croyait mort là-bas, dans sa tentative désespérée d'évasion !... celui de l'homme aimant, honnête et bon, que sa trahison avait tué !

Sa vie s'était écoulée dans les larmes, depuis lors.

Elle avait bien pensé à se livrer, à s'accuser, à accuser aussi son complice, pour réhabiliter la mémoire de Laroque mais ce qui l'avait retenue, c'était la pensée de Raymond et de Pierre, au noms desquels elle attacherait le déshonneur d'une infamie !...

Mathias Zuber avait disparu. Elle ne l'avait pas revu depuis la condamnation. Qu'était-il devenu ? Elle ne le savait.

Ce fut bien difficilement qu'elle put faire instruire ses enfants. Si tous les deux avaient voulu suivre une carrière libérale, elle n'aurait pu suffire à leurs dépenses ; Raymond avait fait son droit ; il avait voulu suivre la carrière de son père, du grand talent et de la mort dramatique duquel il avait bien des fois entendu parler.

Quant à Pierre, l'aîné, plus calme, plus robuste aussi, il lui fallait, pour vivre, le vaste horizon de la campagne qui emplissait d'air ses poumons.

(A suivre).